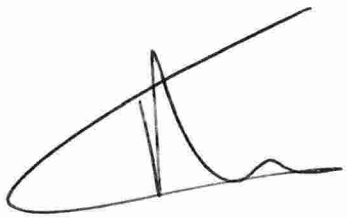
Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTES - 4401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 02/09/2026 - 23679 - 2007 B 03082 - 501 492 227 - 2 ADIS

2 ADIS
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 370 rue d'Anjou
ANETZ 44150 VAIR SUR LOIRE
501 492 227 RCS NANTES

Bilan
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Copie certifiée conforme
Le Président



Déposé au Greffe
le 02 SEP. 2026
sous le N° 23679
RCS N° 07503082

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

cerfa

N°15949*08

Désignation de l'entreprise : SAS 2 ADIS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 370 RUE D'ANJOU 44150 VAIR-SUR-LOIRE — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 5 0 1 4 9 2 2 2 7 0 0 0 2 7 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2025

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISE*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	12 993	AG 12 028	965
		Fonds commercial	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ		AK	
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	47 863	AS 45 028	2 835
		Autres immobilisations corporelles	AT	75 058	AU 66 820	8 238
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	1 030	CT	1 030
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD		BE	
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières*	BH		BI	
		TOTAL (II)	BJ	136 944	BK 123 876	13 067
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	131 299	BM	131 299
		En cours de production de biens	BN	22 500	BO	22 500
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	37 500	BS	37 500
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	185 060	BY	185 060
		Autres créances (3)	BZ	35 449	CA	35 449
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	50 498	CG	50 498
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 435	CI	2 435
		TOTAL (III)	CJ	464 739	CK	464 739
		Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
		Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
		Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
		TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	601 683	1A 123 876	477 807

Renvois :	(1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'1 an :	CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

2 BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2 ADIS — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 100 000)	DA	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	127 707
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-46 433
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	191 274
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	85 199
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instruments financiers à terme	D1	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	123 885
	Dettes fiscales et sociales	DY	51 336
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	20 600
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 513
	TOTAL (IV)	EC	286 533
	Ecarts de conversion passif * et différences d'évaluation **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	477 807

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	286 533
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS 2 ADIS — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	10 835	FB	FC	10 835
	Production vendue biens *	FD		FE	FF	
	Production vendue services *	FG	1 075 067	FH	FI	1 075 067
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 085 902	FK	FL	1 085 902
	Production stockée *				FM	-47 118
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions * (9)				FP	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				FI	17 583
	Autres Produits (1) (11)				FQ	5
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	1 056 373
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	
	Variation de stocks (marchandises) *				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	302 084
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV	-5 940
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	365 597
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	6 981
	Salaires et traitements *				FY	304 100
	Cotisations sociales (10)				FZ	111 305
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)				GA	10 336
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux dépréciations				GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				G1	7 181
	Autres charges (12)				GE	210
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	1 101 853
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-45 480
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	1
	~~Autres intérêts et produits assimilés~~ (5)				GL	491
	Reprises sur dépréciations				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO	
	Produits des cessions d'immobilisations financières				G2	
	Total des produits financiers (V)				GP	492
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 445
	Différences négatives de change				GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	1 445
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-953
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-46 433

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 - SD 2026
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2 ADIS — Néant ☐ *

		Exercice N
	Produits exceptionnels (7) (VII)	HD
	Charges exceptionnelles (6 bis – 6 ter- 7)	HH
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ
	Impôts sur les bénéfices * (X)	HK
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL 1 056 864
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM 1 103 297
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN -46 433

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières		HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1G	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *		HP	5 585
	{ - Crédit-bail immobilier		HQ	10 497
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	206
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A8	
	dont cotisations facultatives Madelin	A10		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2026) ISACOMPTA

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 477 806,80 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage une perte de -46 432,74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 24/04/2026.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation, régularité et sincérité, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de la durée d'utilisation des fonds de commerce

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement).

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement de certains frais accessoires

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement comptable des coûts de développement

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des frais externes afférents aux formations

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements des biens décomposables

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'entité n'est pas concernée aucune immobilisation décomposable n'a été identifié.

Traitement des composants de 2nd catégorie, dépenses pluri-annuelles de gros entretien ou grande révision

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériels outillages		3 à 4
Logiciels		1 à 2
Matériel de transport		3 à 5
Matériel de bureau		3 à 4
Mobilier	8,00	

STOCKS

Détermination des stocks

Les stocks sont déterminés selon la méthode coût moyen unitaire pondéré (CMUP).

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Traitement de l'exclusion du coût de la sous-activité et des intérêts dans la valorisation des stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les interêts sont toujours exclus.

Traitement des charges financières

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Traitement des amortissements

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

SUBVENTIONS

Traitement des subventions

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

ETAT DES IMMOBILISATIONS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation suite à rééval.	Augmentation acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	12 992,82		
TOTAL	**12 992,82**		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	47 376,02		487,16
Installations générales, agencements et aménagements divers	41 719,72		
Matériel de transport	18 373,66		256,78
Matériel de bureau, informatique & mobilier	26 689,55		1 019,00
TOTAL	**134 158,95**		**1 762,94**
Immobilisations financières			
Autres participations	1 030,00		
Prêts et autres immobilisations financières	490,00		
TOTAL	**1 520,00**		
TOTAL GENERAL	**148 671,77**		**1 762,94**

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			12 992,82	
TOTAL			**12 992,82**	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			47 863,18	
Inst. générales, agencements et aménag. divers			41 719,72	
Matériel de transport		13 001,00	5 629,44	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			27 708,55	
TOTAL		**13 001,00**	**122 920,89**	
Immobilisations financières				
Autres participations			1 030,00	
Prêts et autres immobilisations financières	490,00			
TOTAL	**490,00**		**1 030,00**	
TOTAL GENERAL	**490,00**	**13 001,00**	**136 943,71**	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			11 826,56	201,46		12 028,02
TOTAL			**11 826,56**	**201,46**		**12 028,02**
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			43 517,46	1 510,97		45 028,43
Inst. générales, agencts divers			36 120,86	2 138,18		38 259,04
Matériel de transport			9 440,61	1 942,39	5 819,92	5 563,08
Matériel de bureau, informatique			18 455,21	4 542,55		22 997,76
TOTAL			**107 534,14**	**10 134,09**	**5 819,92**	**111 848,31**
TOTAL GENERAL			**119 360,70**	**10 335,55**	**5 819,92**	**123 876,33**

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue en %	Valeur comptable des titres détenus (4) Brute	Nette	Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES (+ DE 50 % DU CAPITAL DÉTENU PAR LA SOCIÉTÉ)									
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1)									
OPTIMUS - 370 RUE D'ANJOU ANETZ 44150 VAIR-SUR-LOIRE - 793930637	19 216,00	99,00	990,00	990,00			30 138,00	147,00	
A. TOTAL DES FILIALES			**990,00**	**990,00**					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

ETAT DES STOCKS

ÉTAT DES STOCKS

	Stock début	Augmentation	Diminution	Stock fin
Matières premières	125 358,38	131 298,79	125 358,38	131 298,79
En cours de production de biens	69 618,36	22 500,00	69 618,36	22 500,00
Produits	37 500,00			37 500,00
TOTAL	**232 476,74**	**153 798,79**	**194 976,74**	**191 298,79**

ETAT DES CRÉANCES

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif circulant			
Autres créances clients	185 059,75	185 059,75	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-137,65	-137,65	
Impôts sur les bénéfices	381,00	381,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 399,45	1 399,45	
Groupe et associés (2)	22 163,78	22 163,78	
Débiteurs divers	11 641,95	11 641,95	
Charges constatées d'avance	2 434,64	2 434,64	
TOTAL	**222 942,92**	**222 942,92**	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	85 198,98	85 198,98		
Fournisseurs et comptes rattachés	123 885,21	123 885,21		
Personnel et comptes rattachés	28 500,19	28 500,19		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 521,19	16 521,19		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 468,48	4 468,48		
Autres impôts et taxes assimilées	1 846,00	1 846,00		
Autres dettes	20 600,22	20 600,22		
Produits constatés d'avance	5 512,50	5 512,50		
TOTAL	**286 532,77**	**286 532,77**		

2 ADIS
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 370 rue d'Anjou
ANETZ 44150 VAIR SUR LOIRE
501 492 227 RCS NANTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 10 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à -46 432,74 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -46 432,74 euros

Prélèvement sur les réserves :

- sur le compte « **autres réserves** » -46 432,74 euros
Qui sera ainsi ramené à 81 274,03 euros

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Copie certifiée conforme
Le Président

